

a expliqué que cet octroi représente 25 pour cent du coût total de construction qui est de \$70,000 en plus d'un montant additionnel de \$2,000 par emploi créé. L'usine devrait donner 13 emplois permanents.

parativement à \$70,000 maintenant. En 1972, la direction de cette nouvelle compagnie prévoyait créer une trentaine d'emplois mais ce nombre est maintenant descendu à 13.

On se souvient qu'à ce

cile d'obtenir des informations sur cette entreprise, hier soir: Le gérant-général, M. Paul LeBlanc, nous a déclaré qu'il n'est pas libre de divulguer de l'information pour le moment. Cela sera fait plus tard, lors de l'ouverture officielle.

M. LeBlanc a même refusé de nous donner le nom du président de la compagnie. Pourtant, la Gazette Royale publiait en juin 1971 les noms des trois personnes suivantes pour l'incorporation de la compagnie: Placide LeBlanc, président; Gérald LeBlanc et Yvette LeBlanc.

Il nous a été impossible de savoir quand la production débiterait, où la majorité des lapins seraient achetés car la majorité ne proviendra apparemment pas du comté de Kent.

C'est m  
il y a une  
de gaz na  
Labrador,  
Hier, la  
can Expl  
ry, a conf  
couverte  
encore l'i  
réserve.

La sond  
à une pro  
pieds, pré  
qué, et à

## Problème à l'Assurance-chômage

La directrice-adjointe du CRAN, Mme Gisèle Haché, a laissé savoir hier soir que le bureau d'assurance-chômage est en voie de transférer tous ses clients de la paroisse civile d'Alnwick au bureau de Newcastle.

Le fait est que ces clients sont actuellement, du moins pour une partie, servis par le bureau de Bathurst, bénéficiant ainsi d'un service français en plus d'une ligne téléphonique zenith de sorte qu'il n'en coûte

rien pour l'appel interurbain.

Il semble qu'une partie de la population craint de ne pas avoir tous ces services à Newcastle et par conséquent, Mme Haché demande à la population de cette paroisse de laisser savoir dès aujourd'hui leurs opinions à ce sujet au bureau de Bathurst en se servant de la ligne zenith, avant que tout soit changé à leur insue.

## Dalhousie: le pétrole menace nos côtes

DALHOUSIE, N.-B. — (PC) — Les vents légers qui avaient favorisé la retenue de la nappe de pétrole sur les eaux de la Baie-des-Chaleurs, depuis deux jours, ont commencé à croître, mercredi soir, menaçant de pousser le mazout contre les côtes du Nouveau-Brunswick.

Un porte-parole du ministre du Transport a, toutefois, fait observer, que la plus grande partie de la nappe d'huile est composée d'un colorant iridescent qui va s'évaporer très bientôt.

Le pétrole, du genre "Bunker C" s'est échappé du pétrolier Golden Robin après que le navire se fut endommagé, lundi matin, en s'échouant, en tentant d'accoster à Dalhousie.

Le porte-parole a fait savoir, mercredi, que les sections de la nappe iridescente, qui pourraient poser un problème à la côte, sont suivies par un enclos Vakoma Sea Pak, une pièce d'équipement nouvellement conçue par le ministère du Transport en vue

des déversements majeurs de pétrole.

L'enclos spécial de 1,600 pieds, peut contenir 100,000 gallons de pétrole. Il a été déployé, mercredi matin, entre deux bateaux, à l'extrême est de la nappe de mazout qui s'étend depuis le quai de Dalhousie.

Des hélicoptères et des avions légers ont suivi le mouvement de la nappe d'huile et ont évalué, lundi soir, les dommages infligés à des secteurs éparpillés sur une étendue de trois ou quatre milles de la côte du Québec. Les régions affectées sur le côté québécois de la Baie-des-Chaleurs, sont Miquash-Ouest, la Pointe-Yacta, la Pointe-Miquash et Carleton.

M. Towers a aussi annoncé, mercredi, qu'on a rapporté les premiers cas de dommages à la faune dans la région. Il a dit qu'un certain nombre d'oiseaux ont été recueillis pendant les patrouilles à pieds le long des plages, sur la côte du Québec.

## Ouvert



L'ouvert  
l'immeubl  
mité aura  
dans le P  
Moncton.  
spécialise  
merie de  
maisons

y a 25 en  
ment et  
ajoutés p  
sident de  
J. Fleury